
Ehpad : la Fnaqpa défend l'égalité de droits entre toutes les personnes âgées

Comme [déjà écrit ici](#), le protocole proposé par l'État mi-mars pour garantir de [plus grandes libertés](#) aux résidents d'Ehpad est appliqué de façon très inégale sur le territoire français. De nombreuses familles, souvent réunies en collectifs, dénoncent des fonctionnements liberticides.

Dans ce contexte tendu, la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa) adresse des propositions à la ministre Brigitte Bourguignon. L'égalité des droits entre citoyens doit être respectée : *« Il est impératif de ne pas faire peser sur les personnes âgées qui habitent en établissement des restrictions supérieures à celles s'appliquant aux personnes âgées à domicile et à l'ensemble des citoyens de manière générale »*, écrit la Fnaqpa.

Les contraintes encadrant les visites en chambre doivent être assouplies et il faut permettre les sorties en famille à tous les résidents de l'établissement. De façon générale, il importe pour la Fnaqpa de *« stopper toute différenciation dans les mesures de gestion entre les résidents vaccinés et ceux qui ne le sont pas. »*

Pour autant, la fédération souhaite ménager une *« marge de manœuvre »* aux directeurs pour qu'en situation de crise on *« évite de déboucher sur des situations de dépistages, de confinement ou de limitation des visites imposées aux personnes concernées »*.

Sources : [Communiqué de la Fnaqpa](#)